

Reportage-express

# Les abords du Centre de nutrition et de la PMI de La Peyrie: quelle anarchie !

Sveltana NTSAME NDONG  
Libreville/Gabon

**DES** marchandises posées à même le sol ou sur quelques étals de fortune, tout le long de la barrière du centre national de nutrition et de la PMI (Protection maternelle et infantile) de La Peyrie. C'est le spectacle désolant auquel doivent désormais s'habituer les usagers de ces deux structures sanitaires de Libreville.

Pour la nature des services à offrir à la population, ces lieux devraient se démarquer par leur propreté, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur. Malheureusement, ils se retrouvent aujourd'hui pris d'assaut par des commerçants. Conséquences de cette situation, le rétrécissement de la voie à cet endroit avec pour corollaire, l'insécurité pour les usagers, particulièrement les piétons, qui côtoient en permanence le danger en marchant sur la chaussée.

Cette partie de la capitale qui présentait, il y a quelques années, un visage plus ou moins avenant, a désormais fait place à un grand marché, suite à la décision des autorités municipales de créer de façon



Photo : SNN

L'entrée du Centre national de nutrition et de la PMI de La Peyrie prise littéralement d'assaut par des commerçants...



Photo : SNN

... de même que l'entrée de l'école publique de La Peyrie.

provisoire, un espace de vente au quartier Venez-voir. Et comme chez nous le provisoire a tendance à devenir définitif, la population des commerçants a progressivement rétréci les routes et occupé les trottoirs, drainant du reste avec elle toutes sortes de saletés.

Du fait de cette installation anarchique des commerces ici, et de la cohabitation des marchands de produits vivriers avec les conducteurs de "taxis-maboules" (brouettes), circuler dans le sens Rio-feux tricolores de La Peyrie devient stressant à certaines heures de la journée.

Du coup, les usagers des deux entités sanitaires et les élèves de l'école publique de La Peyrie, située dans les environs, sont

comme pris au piège. Ainsi d'ailleurs que les commer-

çants eux-mêmes. Par la force des choses, le site est

également devenu un véritable repaire de bandits et

autres brigands opérant, de jour comme de nuit...

## RECRUTEMENT D'UN CABINET POUR LA REALISATION D'UNE ETUDE DIAGNOSTIC DU RESEAU DES ECOLES PUBLIQUES CONVENTIONNEES (EPC) GABONAISES

### APPEL A MANIFESTATION D'INTERET

#### PROGRAMME D'INVESTISSEMENTS DANS LE SECTEUR DE L'EDUCATION (PISE)

#### SERVICES DE CONSULTANTS

La République Gabonaise a reçu un financement de l'Agence Française de Développement (AFD) pour le financement du Programme d'Investissements dans le Secteur de l'Éducation (PISE). Le Ministère de l'Éducation Nationale, chargé de la Formation Civique (MENFC), Maître d'ouvrage du projet a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer les paiements au titre des prestations d'une étude diagnostic du réseau des Ecoles Publiques Conventionnées (EPC) gabonaises.

A travers cette étude, les autorités gabonaises souhaitent réaliser un diagnostic technique et financier du dispositif tout en proposant une réponse adaptée aux demandes de changements identifiées, en ciblant des activités qui s'inscriront en cohérence avec les priorités sectorielles et les appuis potentiels des bailleurs de fonds.

Le MENFC invite les consultants à manifester leur intérêt pour la fourniture des Services décrits ci-dessus.

Les critères d'éligibilité à un financement de l'AFD sont spécifiés à l'article 1.3 des « Directives pour la Passation des Marchés financés par l'AFD dans les États étrangers », disponibles en ligne sur le site internet de l'AFD [www.afd.fr](http://www.afd.fr).

Afin de confirmer leur éligibilité à un financement de l'AFD, les consultants devront joindre à leur candidature la Déclaration d'Intégrité dûment signée. Les consultants intéressés doivent produire les informations démontrant qu'ils sont qualifiés et expérimentés pour réaliser les présents Services. A ce titre, ils justifieront qu'ils possèdent des références de prestations récentes et similaires. Pour ce faire, ils doivent produire les documents suivants :

- une brochure de présentation du Cabinet et de chacun des membres s'il s'agit d'un Groupement comportant des éléments de capacité financière ;
- les références du Cabinet et de chacun des membres s'il s'agit d'un groupement dans des prestations similaires;
- toutes autres informations jugées pertinentes et permettant d'évaluer les capacités du Cabinet ou des membres du Groupement.

Il est demandé aux candidats de fournir ces informations en ne dépassant pas 15 pages environ. Les candidats peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives. Le cas échéant chacun des membres du groupement devra fournir les informations requises.

Le caractère similaire des expériences du cabinet sera analysé en fonction :

- de l'ampleur des contrats ;
- de la nature de la prestation ;
- du domaine technique ;

Le MENFC examinera également la pertinence des manifestations d'intérêt au regard des informations suivantes:

- nature des activités du Cabinet ;
- nombre d'années d'expérience ;
- qualifications du Candidat dans le domaine des prestations et notamment référencées concernant l'exécution de marchés analogues ;
- organisation technique et managériale du Candidat ;
- qualifications générales et le nombre de personnels professionnels.

Le Ministère en charge de l'Éducation Nationale dressera une liste restreinte de 6 Cabinets maximum, présélectionnés sur la base des candidatures reçues auxquels il adressera le Dossier de Demande de Propositions pour la réalisation des services requis.

Les manifestations d'intérêt écrites en langue française en cinq (05) exemplaires (01 original et 04 copies + 1 clé USB) doivent être déposées à l'adresse ci-dessous en personne ou par courrier au plus tard le **jeudi 04 avril à 10 heures**, heure locale.

#### UNITE DE GESTION DU PROJET

Coordonnateur National du Projet PISE

A l'attention de Monsieur Luc NGABA,

Tél : 0024107599830

Mail : [ngabaluc@yahoo.fr](mailto:ngabaluc@yahoo.fr) / [ngabaluc@gmail.com](mailto:ngabaluc@gmail.com)

Les cabinets intéressés peuvent obtenir par écrit 7 jours avant la date de remise de la candidature, l'annexe (déclaration d'intégrité à joindre obligatoirement au dossier de candidature) de l'AMI et des informations supplémentaires à l'adresse ci-dessus les jours ouvrables entre 08 heures et 15 heures.

Pour l'Unité de Gestion du Projet

Le Coordonnateur National



## Petit Angle

# Le casse-tête des marchés spontanés

SNN  
Libreville/ Gabon

LA ville de Libreville est confrontée, depuis quelques années, à la prolifération des marchés anarchiques. Le phénomène, bien visible dans tous les quartiers, semble peu préoccuper les administrations compétentes, tant qu'elles perçoivent leurs "taxes" quotidiennes.

Cette complicité presque tacite fait prospérer ce phénomène qui gagne du terrain chaque jour, à l'image du marché de Venez-voir. Lequel s'étend aujourd'hui sur toute la ruelle menant aux feux tricolores de La Peyrie. A tel point que la devanture du Centre national de nutrition et la PMI est complètement occupée par des commerçants. Ce lieu de vente né dans la foulée du projet de construction du nouveau marché de La Peyrie, montre à l'évidence que l'Hôtel de ville de Libreville n'a pas songé

aux conséquences, à long terme, de cette initiative. Beaucoup se posent aujourd'hui la question de savoir ce qu'est devenu ce projet de construction d'un marché moderne devant accueillir l'ensemble des commerçants recensés.

Voilà un des chantiers qui attend la nouvelle équipe municipale entrée en fonctions en début de semaine. A l'évidence, les nombreuses opérations de déguerpissement jusque-là menées n'ayant jamais permis de venir à bout du phénomène, il serait peut-être temps de penser autrement. En songeant, notamment, à trouver des espaces appropriés où ces pères et mères de familles pourraient librement mener leurs activités commerciales.

Une chose est certaine : le problème des nombreux marchés spontanés qui rongent les voies à travers la ville, mérite qu'une solution définitive soit trouvée.